



Master MEEF Second degré Parcours Arts plastiques

Diplôme Master MEEF

Domaine d'étude Arts, Lettres, Langues

Mention Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation Second degré

Parcours Arts plastiques

Objectifs

Le master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) permet de préparer les concours de l'enseignement du second degré (CAPES). C'est un master professionnel organisé en deux années qui combine des enseignements théoriques, des cours centrés sur la pratique professionnelle et une expérience de terrain :

Année 1 : préparation du master 1 et du concours du CAPES (avec stages d'observation et de pratique accompagnée)

Année 2 pour les admis au concours : préparation du master 2 et stage en responsabilité en alternance (mi-temps rémunéré temps plein, avec le statut de fonctionnaire stagiaire)

Année 2 pour les non-admis au concours : préparation du master 2 et du concours du CAPES (avec stage possible).

Cette formation a pour objectif de préparer des professionnels dans le domaine de l'enseignement secondaire. Elle s'articule à partir de 5 blocs de compétence définis nationalement :

1. Bloc disciplinaire
2. Bloc didactique
3. Bloc recherche
4. Bloc contexte d'exercice du métier
5. Bloc mise en situation professionnelle.

Les blocs 2, 4 et 5 sont gérés par le centre local de l'ESPE à Saint-Étienne.

L'objectif est d'apprendre à enseigner une discipline au collège et au lycée. Il s'agit donc de maîtriser des savoirs et des savoir-faire liés à un champ disciplinaire, de développer des capacités à les transmettre et à les faire évoluer tout au long de la carrière. La formation vise également à dispenser une culture professionnelle commune à l'exercice des différents métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

Pour qui ?

Conditions d'admission

- > Être titulaire d'une licence Arts Plastiques pour le M1.
- > Des étudiants d'autres spécialités peuvent être admis sur dossier.
- > Être titulaire d'un M1 MEEF pour le M2 (ou titre équivalent).

- > Préparer sa candidature en Master



Compétences

Transmettre des savoirs et des méthodes dans le cadre de l'enseignement

Le portefeuille de compétences est un cahier des charges attaché au diplôme et corrélé aux référentiels « métiers de l'enseignement » (cf. le répertoire RNCP) : il reprend les 10 compétences décrites par le cahier des charges 2006 de la formation des enseignants, à savoir :

1. Agir de façon éthique et responsable
2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer
3. Maîtriser les savoirs et avoir une bonne culture générale
4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement
5. Organiser le travail de la classe
6. Prendre en compte la diversité des élèves
7. Évaluer les élèves
8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication
9. Travailler en équipe et coopérer avec tous les partenaires de l'École
10. Se former et innover

Réaliser un travail de recherche scientifique :

- > Chercher différents documents écrits, sources internet
- > Vérifier la validité de ces documents
- > Proposer des analyses originales

Rédiger des documents de recherche : article, dossier, livres

Traiter l'information en situation complexe

Elaborer une analyse critique vis-à-vis d'un texte et/ou de référence

Organiser le travail en autonomie et en groupe/en équipe

Maîtriser les outils bureautiques et informatiques

Construire une communication orale efficace, avec des supports pertinents

Et après ?

Débouchés

> Enseignement du second degré (en tant que certifié-e ou agrégé-e)